PÉRISCOLAIRES MJC-CS 3 RIVIÈRES

Beauchastel

- Ecole maternelle "Les petits Lutins"
- Ecole élémentaire "Le pré vert"
  07 82 12 70 50
  Lieu d'accueil école élémentaire

Charmes Sur Rhône

- Ecole élémentaire "Paul Paya"
- Ecole maternelle "Luce Oberty"
  07 82 30 61 34
  2 lieux d'accueil

Saint Georges Les Bains

- Maternelle "Blanche Peyron"
  2, bis rue des Lavandières.
- Ecole primaire "Lucien Roux"
  04 75 60 89 32
  2 lieux d'accueil

3rivières MJCentreSocial

Siège social

- 6, bis rue Olivier de Serres
  Beauchastel
- 04 75 62 08 17
- accueil@mjc3rivieres.fr

LE TEMPS PERISCOLAIRE / CLAE
(Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) à partir de 3 ans

C'est un temps de loisirs éducatifs où les enfants sont pris en charge avant et après l'école. Les communes de Beauchastel, Charmes sur Rhône et Saint Georges les Bains, ont confié à la MJC Centre social 3 Rivières l'organisation et l'animation de ces temps périscolaires.
Nous réalisons des actions avec les enfants sur des thématiques actuelles : environnement, numérique, citoyenneté, ouverture et découverte d'activités, jeux d'extérieur...
Ce règlement permet de rappeler l'organisation et le fonctionnement des services périscolaires mis en place par notre association.

FONCTIONNEMENT

Les activités périscolaires sont proposées les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Parents, merci d' accompagner votre enfant à l'accueil du périscolaire et le confier à un-e animateur-trice qui notera sa présence.
Matin : Les enfants peuvent arriver entre 7h30 et 8h30.
Soir : Les animateurs récupèrent les enfants dans les écoles dès 16h30, un lien est fait avec les institutueurs-trices.
Saint Georges uniquement : les enfants sont accueillis entre 7h20 et 8h20

DÉPART SOIR

Il se fait entre 16h30 et 18h30, merci de respecter l'heure de fin. En cas de **retard exceptionnel,** vous devez rapidement informer les animateurs-trices ou l'accueil.

GOÛTER

Il est fourni par vos soins, il est pris lors d'un temps calme avant les animations.

SÉCURITÉ MÉDICAMENTS, BLESSURES, ACCIDENTS

Les animateurs ne sont pas autorisés à administrer des médicaments ou des soins particuliers aux enfants (sauf sur ordonnance). En cas d'accident grave pouvant compromettre la santé de l'enfant, les animateurs font appel aux services d'urgence. Les responsables légaux sont immédiatement informés. En cas de particularité médicale, merci de vous rapprocher des animateurs.

ASSURANCE

En cas d'accident, lorsqu'il y a un tiers, l'assurance responsabilité civile du tiers prend en charge les dommages. La MJC CS 3 Rivières est assurée par la Maif pour ce qui concerne l'organisation du service et l'activité de son personnel.

RÉUNIONS D'INFORMATION IMPORTANTES : 18H DANS LES 3 PÉRISCOLAIRES

Jeudi 11 Sept : CHARMES (Elémentaire, salle de restauration scolaire (maternelle/ primaire)
Mardi 16 Sept : BEAUCHASTEL Salle CLAE (Elémentaire - le Pré vert)
Jeudi 18 Sept : SAINT GEORGES salle CLAE (Elémentaire - Lucien roux)
Le but : Rencontre avec les animateurs-trices, fonctionnement INOE, projets de la structure, d'animation, organisation générale, répondre à vos questions diverses...

MODALITES D'INSCRIPTION

VOUS AVEZ UN PORTAIL FAMILLE INOE :

Mettre à jour votre espace, vérifier vos données et autorisations.
Demander l'ouverture du périscolaire pour la saison 2025-2026 (choisir l'un des 6 accueils périscolaires). Après vérification de nos services, nous ouvrirons **votre espace famille** et vous pourrez alors : **réserver, annuler, modifier** vos temps périscolaires **jusqu'à la veille 17h.**

SI VOUS ÊTES UN NOUVEL UTILISATEUR :

Remplir la fiche d'inscription 2025-2026 et nous la retourner.
Nous créerons votre dossier et vous **enverrons un lien sur votre adresse mail** afin d'activer votre espace famille sur le logiciel INOE. Une fois activé, vous devez renseigner les informations demandées, onglets sanitaires, autorisations, Caf... Après vérification de nos services, nous ouvrirons **votre espace famille** et vous pourrez alors : **réserver, annuler, modifier** vos temps périscolaires **jusqu'à la veille 17h.**

DOCUMENTS À DÉPOSER DIRECTEMENT SUR L'ESPACE FAMILLE

Photos des vaccins (obligatoire) - Quotient CAF ou avis d'imposition -PAI (Projet d'Accueil Individualisé) si nécessaire.

TAUX D'ENCADREMENT : POURQUOI LES PLACES SONT LIMITÉES ?

Le nombre de place est défini par la réglementation ACM (Accueil Collectif de Mineurs) **du SDJES** (Service Départemental à la Jeunesse et à l'engagement et au sport)**, le nombre de places est donc limité dans chaque CLAE, et l'agrément est attribué par la PMI (Protection Maternelle Infantile) pour les 3/5 ans.**
Cet agrément prend en compte la surface des locaux, le nombre d'animateurs légal par groupe d'enfant, la sécurité indispensable pour les accueillir.

NOS ACCUEILS ADMINISTRATIFS :

Beauchastel 04 75 62 08 17
6 bis, rue Olivier de Serres
mardi 16h-18h / jeudi 9h-12h /vendredi 15h30-17h30

Charmes Sur Rhône 04 75 60 87 49
Oustaou (salle des fêtes-1er étage)
lundi-mardi-jeudi-vendredi 16h-18h / mercredi 14h-17h

Saint Georges Les Bains 04 75 60 96 29
Maison communale 1er étage -Le village
mardi - jeudi 16h-18h

Responsable Pôle Enfance 3/10 ans : **Valérie Daniel 07 82 30 61 34**

MODALITES FINANCIERES

ADHÉSION PAR ENFANT

6,50€ (quotient + de 721) - 6€ (quotient - de 720).
Elle ouvre droit aux **temps périscolaire méridien** mis en place à la cantine de **l'école Paul Paya et Luce Oberty de Charmes** .

TARIFICATION À L'HEURE

Elle est calculée en fonction du quotient familial (CAF), **fournir le justificatif** pour le calcul. Sans celui ci, nous appliquons le tarif maximum.

PÉNALITÉ

Si votre enfant est présent mais non inscrit sur un temps d'accueil, **8€ seront appliqués** en fin de mois.

TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL = TARIF DE L'HEURE

de 0 à 305	= 1,35€	de 306 à 458	= 1,55€	de 459 à 720	= 1,65€
de 721 à 915	= 1,75€	de 916 et+	= 1,95€		

HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE

07h30/08h30 : 1 heure
16h30/17h30 : 1 heure ou 16h30/18h30 : 2 heures facturées
11h30-13h30 : **Uniquement pour Charmes** : Inscription cantine auprès de la Mairie, **l'enfant doit être adhérent** à l'association, une équipe d'animateurs-trices encadre ce temps méridien.

TOUTES RÉSERVATIONS FAITES ET/OU TOUTES HEURES DÉPASSÉES SERONT FACTURÉES.

- Si vous avez besoin d'une demande de changement, donner une information importante le jour même (annulation, ajout, récupère l'enfant, retard..), envoyer un mail à l'accueil. Nous vous répondrons et informerons l'équipe encadrante.

ABSENCE JUSTIFIÉE

Remettre le certificat médical ou hospitalisation sous 7 jours, afin que nous annulions sur votre facture de fin de mois. Réception par mail : accueil@mjc3rivieres.fr

DÉPART DE L'ÉCOLE EN COURS D'ANNÉE

Veillez à bien annuler vos inscriptions et nous informer.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement par CB sur votre espace famille INOE, dans les accueils par chèque, espèces, ANCV, coupon sport.
Facture non réglée sous 23 jours : vos réservations seront impossibles jusqu'au règlement de cette dernière. Nous sommes à votre écoute, si besoin.